Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 2.28 — TELEPHONE

La débâcle Mottiste

Le journal de toutes les calottes ne paraît pas très satisfait du résultat des élections. Son cri de victoire sonne faux, c'est à peine s'il ose le pousser, il sent bien que personne ne le prendra au sérieux.

La réaction vient, en effet, de subir, dans notre ville, un échec dont elle ne se relèvera pas, dont elle ne saurait se relever.

Les mottistes savent fort bien que tout est perdu pour eux, même l'honneur, surtout l'honneur.

Rien n'avait été épargné. L'or était répandu à profusion, Motte et Roussel étaient arrivés à obtenir le maintien d'un sectionnement illégal, on menait dans les journaux et sur les affiches une campagne de calomnies et de mensonges, contre les candidats socialistes auxquels, on peut le dire, pas une injure ne fut épargnée, on avait tellement tripatouillé les listes électorales qu'elles étaient méconnaissables, des frocards avaient été importés de Belgique.

Or, le sectionnement est encore une fois condamné par les électeurs, M. Motte est en minorité dans la ville de Roubaix.

Or, malgré les mensonges et les calomnies, malgré l'importation des corbeaux de Froyenne et de Kain, malgré le tripatouillage des listes électorales, malgré les passe-volants et les remplaçants, c'est péniblement que les chouchoux de Flamidien obtiennent deux sections, tout ce qu'ils auront.

Ils avaient accumulé dans la section du Fontenoy tout ce qu'ils purent rencontrer de gros industriels, de chanoines, de bedeaux, de suisses et de chantres. Ils n'en sont pas moins très dangereusement ballottés dans ce quartier définitivement perdu pour eux.

Ils se vantaient bien haut de nous attacher le *Cul de Four, et ils sont* battus à plate couture dans le Cul de Four.

Et le dégoût grandit chaque jour contre les réactionnaires, car ils ne peuvent plus nier, on a vu.

On a vu les corbeaux de Froyenne et de Kain venir par bandes aux bureaux de vote de la rue des Lignes et du boulevard d'Halluin.

On a vu des citoyens ayant toujours habité le Fontenoy, rayés des listes électorales et ne pouvant plus exercer leurs droits de citoyens.

On a vu des électeurs ayant reçu leur feuille de revision pour le Fontenoy, qu'ils n'ont pas quitté, obligés de voter dans d'autres quartiers.

Nous pourrions citer des noms, nous pourrions désigner des bureaux dans lesquels des électeurs ont protesté.

Ah ! oui, le dégoût grandit chaque jour et, dimanche, il submergera M. Motte.

Que tous les honnêtes gens fassent leur devoir. Ce ne sera plus une défaite, ce sera un écrasement.

R. L.

Parti Socialiste

REUNION GENERALE

Aujourd'hui mardi, à huit heures du soir, salle de la Coopérative La Paix, réunion générale de la Section Roubaisienne du Parti Socialiste.

Ordre du jour : **Les élections municipales. Présence indispensable.**

NOS CAMBRIOLEURS

Pendant l'absence des propriétaires, on cambriole une maison rue Ampère.

Dimanche soir, voulant profiter du beau temps pour faire une visite à la foire, M. Dillies, cabaretier, rue Ampère, avait fermé son établissement vers 8 heures, et était parti avec sa femme, au boulevard Gambetta.

Ils revinrent vers 11 heures et se couchèrent sans rien constater d'anormal.

Or, hier matin, M. Dillies s'est aperçu que, durant la nuit, sans doute pendant son absence, des malfaiteurs lui avaient rendu visite.

Singuliers malfaiteurs, du reste, qui avaient usé d'étranges procédés. En effet, après avoir pénétré dans la maison, en fracturant une porte qui se trouve sur le derrière du bâtiment, ils s'étaient amusés à faire sauter les gâches de deux portes intérieures, deux portes ne fermant pas à clef.

Ils avaient consciencieusement fouillé le rez-de-chaussée où ils n'avaient rien trouvé ; puis s'étaient dirigés vers la chambre à coucher, située au 1er étage.

Là, ils avaient été mieux servis, car le débitant constata la disparition de deux revolvers dont un Lebel, d'un coffret en fer ne contenant, au surplus, aucune monnaie, un fume-cigares, et une montre en or pour homme, le tout d'une valeur globale de deux cents francs environ.

M. Dillies, qui a porté plainte au commissariat du 5e arrondissement, avait annoncé, tout d'abord, qu'on lui avait, en outre, enlevé plusieurs titres de rente. Dans l'après-midi, il a déclaré avoir retrouvé ces titres.

Tous les objets volés se trouvaient dans les tiroirs d'une commode, qui avaient, eux aussi, été fracturés.

LES GRÈVES

LA GREVE DES MAÇONS

Le 22 avril dernier, la chambre syndicale des ouvriers maçons demandait, dans une lettre, une entrevue aux patrons.

Voici la réponse du président de la chambre syndicale patronale :

« J'ai l'honneur de vous informer que les entrepreneurs de maçonnerie, réunis en assemblée générale le mercredi 29 avril 1908, après avoir pris connaissance de la lettre du syndicat des ouvriers maçons, en date du 22 avril, ont décidé, à l'unanimité, qu'il n'y avait pas lieu de discuter à nouveau, dans une nouvelle entrevue, ni de modifier les conditions actuelles du travail.

Toutefois, si vous avez quelque proposition à nous faire, concernant la reprise du travail, vous pouvez la faire.

Veuillez recevoir, monsieur, mes salutations empressées.

Le président de la chambre syndicale des entrepreneurs de maçonnerie de Roubaix et des environs,

S. GOFFIN. »

La chambre syndicale nous envoie à ce propos la lettre suivante :

LETTRE OUVERTE
A MM. LES ENTREPRENEURS

Depuis quinze jours, les ouvriers maçons de Roubaix et des environs, sont en grève ; ils ont été acculés à la grève par les refus réitérés des patrons de discuter un projet de tarif qui leur était présenté. Il a semblé utile au syndicat de porter sa cause devant l'opinion publique, *de montrer quelle était la situation des* ouvriers, quelles étaient leurs revendications et de mettre en regard les propositions inacceptables faites par les entrepreneurs.

Les maçons gagnent 45 centimes l'heure ; les manœuvres touchent 35 centimes, ce qui fait par jour, pour une moyenne de dix heures, un salaire de 4 fr. 50 pour les premiers, et de 3 fr. 50 pour les autres. La corporation est l'une des plus atteintes par le chômage forcé, car le travail devient impossible pendant trois longs mois d'hiver, ce qui fait, bon an mal an, qu'un maçon ne peut pas compter sur plus de deux cents jours rétribués. Cela lui donne neuf cents francs pour nourrir et entretenir sa famille.

Le manœuvre, de son côté, doit suffire aux exigences de la vie avec sept cents francs.

Pour remédier à cet état de choses, le syndicat réclamait 50 centimes de l'heure pour les maçons, et 40 centimes pour les manœuvres, c'est-à-dire mille francs par an en moyenne, pour les premiers, et huit cents francs pour les seconds.

La chambre syndicale des ouvriers maçons et aides de Roubaix et des environs, le 22 avril dernier, demandait dans une lettre une entrevue avec les patrons.

Voici la réponse du président de la chambre syndicale patronale, dans une interview prise par le « Journal de Roubaix » au président de la chambre patronale :

« Nous ne pouvons pas vous donner d'augmentation cette année, pour cette raison que le travail n'est pas assez florissant. Il vous faudra attendre un moment plus opportun, **c'est-à-dire quand il n'y aura plus de travail à Roubaix. Il disait aussi que pour nous donner cinq centimes d'augmentation**, il allait falloir augmenter le prix du mètre cube de maçonnerie de 50 centimes.

D'après les prix établis par les entrepreneurs, le prix du mètre cube a été augmenté de 3 fr. 50. Puisque les patrons ne nous ont donné que cinq centimes d'augmentation, il reste donc trois francs, et en nous donnant cinq autres centimes, il leur resterait encore 2 fr. 50 pour faire face à leurs frais généraux qui ne sont pas plus élevés aujourd'hui qu'il y a deux ans.

Par conséquent, l'augmentation demandée par la chambre syndicale ouvrière est fort bien justifiée, car, que demandent les ouvriers ? Rien que leur droit. Le droit à la vie comme les patrons. Ceux-ci ne cherchent qu'à emplir leurs coffres-forts avec la sueur des ouvriers, tandis que nous, nous gémissons toujours le ventre creux.

On pourra juger par ces quelques chiffres de quel côté est le bon droit, voir si nos propositions étaient modérées, et si celles des patrons sont acceptables.

Nous en appelons à l'opinion publique.

TENTATIVE DE VOL

Un malfaiteur, qui pourrait bien être un de ceux dont nous parlons d'autre part, car il opérait dans le même quartier et la même nuit, s'est introduit dans la chambre à coucher de Mme Dupont, boulevard de Metz, qui a constaté des traces de son passage.

Néanmoins le voleur, dérangé sans doute, au cours de sa visite domiciliaire, est parti sans rien enlever.

BLESSE AU GENOU

Un balayeur de chez MM. Etienne Motte et Cie, filateurs, rue d'Alger, M. Clovis Coupé, 18 ans, demeurant rue Rollin, 37, est tombé en traversant la salle de préparation. M le docteur Delahousse, qui a constaté une blessure au genou droit, a prescrit un mois de repos.

VAGABONDAGE

L'agent Delvincourt a arrêté lundi vers six heures et demie du matin, rue du Brandeloire, la nommée Mélanie Huylebrock, 38 ans, sans domicile fixe, qui était en état de vagabondage.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

ENTRE DEUX ROULEAUX. — Chez MM. Emile Roussel et fils, M. Polydore Lauwers, 48 ans, apprêteur, rue de Belleghem, à Saint-Genois (Belgique), a eu la main droite comprimée entre deux rouleaux de bois. 15 jours de repos.

EN PORTANT DU COTON. — Chez M. Liénard, M. Charles Soet, 52 ans, teinturier, à Leers, s'est contusionné le coude droit en portant du coton. 15 jours de repos.

EN HEURTANT UNE CAISSE. — Chez MM. Lemaire frères et Richardson, Mlle Elodie Storme, 18 ans, encaisseuse, rue Turgot, 18, s'est fait une plaie à la cuisse droite en heurtant une caisse. 15 jours de repos.

EN SOULEVANT UNE ENSOUPLE. — Chez M. Jean Cau, M. Joseph Deloof, 38 ans, tisserand, rue de l'Epeule, cour Blasin, 7, s'est fait une plaie à l'annulaire droit en soulevant une ensouple.

20 jours de repos.

UN SUICIDE

Lundi, vers quatre heures du matin, M. Ernest Kinnebroucq, demeurant à Leers, se promenait avec sa femme le long du canal, lorsqu'arrivé au hameau de Sainte-Marguerite, juste en face de la fabrique Deschamps, il remarqua le corps d'une femme qui flottait dans l'eau.

Aussitôt il tira le corps du canal et le déposa sur la berge, puis il alla prévenir M. Bouchard, commissaire de police, qui se rendit sur les lieux.

Pendant ce temps, M. Henri Lebrun, demeurant à Roubaix, rue du Pile, 144, reconnut dans la noyée sa belle-sœur, Zoé Clément, 47 ans, femme Oscar Lebrun, ménagère, demeurant à Roubaix, rue de Tournai, 52.

Il alla prévenir son frère qui arriva à son tour et déclara que sa femme s'était levée vers deux heures du matin, mais qu'il ne s'en était pas autrement occupé croyant qu'elle voulait satisfaire un besoin naturel ; ne la voyant pas revenir, il se mit à sa recherche.

Depuis quelque temps, sa femme ne jouissait *plus de la plénitude de ses facultés* mentales.

Le corps a été transporté à la morgue où M. le docteur Leplat a constaté le décès.

Je ne fume que le NIL

LES UNIJAMBISTES A ROUBAIX

Lundi après-midi, François Raisin et Emile Carlier, fondateur de l'Association des Estropiés de France, qui étaient venus de Paris à Lille à pied, sont venus faire une promenade à Roubaix.

Sur tout leur passage, les unijambistes ont été très remarqués.

Théâtres, Fêtes et Concerts

THEATRE DU FONTENOY

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est ce *soir qu'aura lieu, au Théâtre du Fontenoy*, la première représentation de FONTENOY-REVUE.

Ouverture des bureaux à sept heures ; lever du rideau à huit heures.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 4 mai 1908

Naissances. — Jeanne Delvoye, quai de Gravelines. — Georges Vankeirsbilck, rue d'Arcole, 37. — Marcel Renoir, rue d'Alger, cour Saint-Eloi, 12.

Décès. — Eloïse Batheux, 73 ans, ménagère, rue Desaix, 37. — Arthur Delcroix, 3 mois, rue de Beaurewaert, 12. — Joseph Labbé, voyageur de commerce, boulevard de la République, 31. — Flore Saint, 63 ans, ménagère, rue Alfred de Musset, 74. — Marthe Durand, 27 ans, ménagère, rue de Tourcoing, cour Saint-Pierre, 4. — Florentin Leman, 78 ans, rentier, rue du Fresnoy, 15.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 1, rue de Roubaix

Les élections municipales

AUTOUR DU SCRUTIN

C'est seulement à une heure et demie, lundi matin, que furent connus les résultats définitifs. Leur proclamation ne suscita aucun incident. Des cris de « Vive Dron ! », éclatèrent, mitigés de quelques clameurs hostiles, vite éteintes.

Des réactionnaires, qui rôdaient dans les divers bureaux, se congratulèrent avec emphase. Ces gens étaient radieux. La liste radicale-socialiste était en ballottage.

En vérité ! mais dans de si bonnes conditions ! La victoire des républicains est absolument certaine, quoi qu'il arrive, quelles que soient les manœuvres auxquelles pourront s'abaisser les adversaires irréductibles de la municipalité sortante. D'avoir été différée, cette victoire n'en sera que plus éclatante. Si l'on totalise le plus et le moins des voix obtenues par les radicaux socialistes et socialistes, on obtient les chiffres suivants : 10.427 et 9.739 voix. Or, le candidat le plus favorisé de la liste réactionnaire a obtenu 5.724 voix et le moins favorisé 5.218. Ces chiffres ont leur éloquence.

LES POIVROTS

Le sous-brigadier de police Dumortier a dressé procès-verbal pour ivresse à Jules D... 45 ans, ingénieur, rue Desurmont, 19.

— L'agent Wacquet a également arrêté M... Léon, 24 ans, contremaître, rue Montaigne.

L Sucre Béghin
se reconnaît
à sa blancheur
à sa fonte régulière

NOCES D'OR

Les habitants du quartier de N.-D. de Lourdes, particulièrement les commerçants, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le jeudi 7 mai, à 8 heures et demie du soir, à l'estaminet Delerue, rue de Gand, 167, en vue de l'organisation des fêtes, à l'occasion des noces d'or des époux Legrand-Huvenne.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 4 mai 1908

Naissances. — Fernand Tack, rue de Rouen, 43. — Alfred Vercruysse, rue de la Malcense, 192. — Marie Lefebvre, rue du Clinquet, 37

Mariages. — Arthur Douart, tapissier, et Florine Duchatel, doubleuse. — Philippe Vanoverbecke, trieur de déchets, et Marguerite Lemaire, soigneuse.

Décès. — Palmyre Hannotte, 24 ans, sans profession, rue Duguay-Trouin, 70. — Mort-né, 1.

Notre Prime

Dans l'espace de

27

jours grâce à

LA DERNIERE POCHETTE SURPRISE

Réservée comme PRIME à nos lecteurs

la fortune souriante, les mains chargées d'or, ira s'asseoir dans maint foyer, quand se tireront les quatre grandes loteries auxquelles participent les quatre billets qui la composent.

La Dernière Pochette-Surprise, émise par la Presse, contient 4 billets du prix de 1 fr. chacun, des grandes loteries de la

Ville de Roubaix — Sanatorium du Pas-de-Calais — Jeunesse scolaire de Marseille — Sanatorium de St-Pol-sur-Mer

qui comprennent 6.871 lots, dont :

1 lot de	**Un demi-Million**
1 lot de	400.000 fr.
1 lot de	300.000 fr.
2 lots de	200.000 fr.
2 lots de	100.000 fr.
2 lots de	50.000 fr.
2 lots de	25.000 fr.
2 lots de	20.000 fr.
6 lots de	10.000 fr.
17 lots de	5.000 fr.
4 lots de	2.500 fr.
116 lots de	1.000 fr.
250 lots de	500 fr.
2.665 lots de	100 fr.
3.800 lots de	50 fr.

Formant un ensemble de 2.842.500 fr.

Par décision ministérielle, le tirage des 4 loteries aura lieu

Irrévocablement avant le 5 Juin

La Dernière Pochette Surprise donne droit immédiatement à une Surprise absolument gratuite, dont la valeur peut atteindre jusqu'à 500 francs.

On trouve La Dernière Pochette Surprise dans nos bureaux, dans les kiosques, chez les marchands de journaux, principalement chez nos dépositaires. Nous avons obtenu qu'elle soit réservée comme Prime à nos lecteurs. Elle devra leur être délivrée contre 3 francs seulement au lieu de 4 francs.

Pour la recevoir directement, « franco » *par la poste, adressez la somme de 3 fr. 25* à l'Administrateur du REVEIL DU NORD, 44, rue de Béthune, Lille.

Ne jamais manquer de présenter ou de joindre, à chaque demande, le Bon-Prime ci-dessous.

BON-PRIME du Réveil du Nord
donnant droit à la
LA DERNIERE POCHETTE SURPRISE
contre 3 francs au lieu de 4 francs

La réclamer à tous nos vendeurs.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

Une femme frappe son mari de deux coups de couteau

A la suite d'une discussion que Pierre Maes, 30 ans, tisserand, demeurant hameau de la Martinière, avait eue avec sa femme, Mathilde Rolandt, il avait quitté cette dernière et était allé demeurer à l'estaminet Jules Bouckaer.

Mathilde ne put rester séparée de son époux et, sans doute dans le but de le faire revenir à de meilleurs sentiments à son égard, elle alla se cacher dans la porte de l'estaminet Alexandre Vancodemberg, et attendit le passage de son mari.

Quand celui-ci arriva, elle se jeta dessus et lui porta deux coups de couteau dans le dos, puis elle prit la fuite et se réfugia chez sa mère à Herseaux.

M. le docteur Jacquemont qui a donné des soins au blessé, a constaté que les blessures n'étaient pas graves et qu'un repos de quelques jours suffirait.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

LA FRAUDE. — Les préposés des douanes de la brigade de Grimonpont, ont arrêté le nommé Joseph Galle, 18 ans, journalier, demeurant à Roubaix, rue Bernard, 58, qui était porteur de café vert pour une valeur de 25 francs.

ETAT CIVIL DE WATTRELOS du 4 mai 1908. — *Naissances.* — Lucienne Dubus, rue de la Concorde, 37. — Emile Pol, au Crétinier. — Delphin Lesage, rue du Crétinier, 38. — Maurice Wigger, rue de la Baillerie, 31.

Décès. — Louis Hennion, 1 an, rue des Trois-Pierres. — Zoé Clément, 47 ans, ménagère, à Sainte-Marguerite. — Pierre Dhalluin, 38 ans, rentier, rue Lafayette. — Jean Vandendriessche, 75 ans, sans profession, à la Place

WASQUEHAL

Aux électeurs républicains et socialistes

Camarades,

Vous avez, dimanche, témoigné d'une façon éclatante votre attachement à la République démocratique et sociale en faisant triompher la liste socialiste à une écrasante majorité.

Au nom du Parti socialiste, au nom de la République, nous vous disons : Merci !

La réaction, grâce à une alliance honteuse à laquelle des traîtres à la République avaient prêté la main, espérait tromper les électeurs. Désespérément, elle tentait hier un suprême effort, pour étouffer à nouveau Wasquehal sous le joug clérical et capitaliste.

Grâce à votre énergie, grâce à votre attachement inébranlable à la République, la journée d'hier marque définitivement la déroute à Wasquehal de l'Union Sociale et Patriotique !

Désormais le champ est libre devant nous.

Soyez assuré, électeurs, que votre Conseil municipal se montrera digne de la confiance que vous lui avez accordée. Elu par les ouvriers, par les petits commerçants, nous n'oublierons jamais que nous devons travailler pour les petits commerçants, pour les ouvriers.

Nous ne faillirons pas à notre devoir !

Vive la République ! Vive Wasquehal Socialiste !

Le Conseil municipal.

WILLEMS

APRES LES ELECTIONS

Dimanche, après la proclamation des résultats des élections, une bagarre se produisit entre plusieurs personnes et un candidat de la liste réactionnaire, Désiré Oswald.

Ce dernier, au cours de la bagarre, eut la jambe cassée.

BAISIEUX

LE ROI ET LA REINE D'ANGLETERRE

Hier à midi 56, les souverains anglais sont passés en gare de Baisieux se rendant à Calais pour s'embarquer pour l'Angleterre.

En gare de Baisieux, le train a arrêté cinq minutes mais le passage du roi et de la reine n'étant pas attendu, il n'y avait pas de curieux.

Le service d'ordre était assuré par les gendarmes de Lannoy.

LILLE

La mort par la vieillesse

Une sexagénaire, mort depuis vingt-quatre heures, est trouvée dans sa chambre.

Au numéro 72 de la rue du Curé-Saint-Etienne habite à l'étage, dans une modeste chambre, une sexagénaire, Mme Chatteleyn.

Lundi, vers six heures du soir, des voisins, inquiets de ne pas l'avoir vue descendre depuis dimanche, selon son habitude, en informèrent aussitôt la police. Un agent accourut et après avoir ouvert la porte de la chambre, il aperçut la pauvre femme, couchée sur son lit, ne donnant plus signe de vie.

Un docteur, appelé aussitôt, ne put que constater la mort remontant à vingt-quatre heures environ et qu'il attribue à la vieillesse.

Les constatations furent ensuite faites par M. Langevin, commissaire du quartier.

LES ECONOMIES DE LEONIE

Une ménagère, Mme Léonie De Muynck, habitant rue d'Arcole, est une personne d'ordre et d'économie. C'est ainsi qu'à force de travail, elle avait réussi à amasser un petit pécule, 350 francs environ. N'ayant que peu de confiance en ces *satanés cambrioleurs*, elle choisit comme coffre-fort une malle qui se trouvait dans un coin de sa chambre.

Sous ses vêtements que renfermait la malle, elle plaça ses économies, en se disant que bien roublard serait celui qui découvrirait le magot. Elle se trompait, l'infortunée dame, car ayant quitté samedi à midi son logis, selon son habitude, elle éprouva une cruelle surprise à son retour, le soir.

En effet, pendant son absence, un habile voleur s'était introduit chez elle, et, d'une main experte, avait fracturé la malle et dérobé ses économies.

Bien mieux, profitant de l'occasion, il porta également son choix sur plusieurs vêtements de Léonie, qu'il subtilisa sans laisser d'adresse.

Ces constatations furent faites au milieu d'une grande émotion. Après quelques instants de réflexion, Mme De Muynck se rendit aussitôt au poste de police voisin, où elle conta sa découverte. Elle donna le signalement d'un individu sur lequel portent ses soupçons.

UN BON EXEMPLE

Un commerçant lillois bien connu pour ses initiatives heureuses, vient d'offrir gratuitement à sa clientèle une pochette contenant deux billets de la Loterie des Journalistes du Nord.

Voilà un exemple qui mérite d'être suivi par beaucoup de commerçants. Rappelons que le gros lot de la Loterie de la Presse est de 100,000 francs.

SAVON MAKOKO Parfum suave et tenace. VICTOR VAISSIER

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

HERGNIES

LE FEU. — Un incendie dont les causes sont inconnues, s'est déclaré chez Joseph Delvaux, mineur.

Un panier à linge et des vêtements, le tout d'une valeur de 340 francs, ont été consumés. Une enquête est ouverte.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

MARCHIENNES

AU FEU ! — Dimanche, vers 8 heures du soir, un incendie a éclaté à la Nouvelle Epicerie du Nord ; on put cependant maîtriser rapidement le sinistre.

Les dégâts, évalués à quelques milliers de francs, sont couverts par une assurance.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAUDRY

PENIBLE ACCIDENT. — La fête du 1er Mai a malheureusement été troublée par un pénible accident, dont la nouvelle, répandue comme une traînée de poudre, et naturellement comme de coutume en pareil cas, démesurément exagérée, avait jeté un moment la consternation parmi la vaillante population Caudrésienne qui s'apprêtait à célébrer dignement la Fête du Travail.

On ne parlait rien moins que de mort d'homme, survenue à l'occasion des réjouissances publiques.

Voici exactement ce qui s'était passé :

Comme les années précédentes, la Municipalité socialiste avait distribué de la poudre, afin d'annoncer la fête par des salves d'artillerie.

Dans le quartier de l'Abattoir, c'était l'employé d'octroi, M. Blondiaux, qui, comme d'habitude, avait été chargé de ce soin.

Plusieurs coups avaient déjà été tirés sans incident. Un quatrième ne partant pas assez vite, au gré de Blondiaux, et ce dernier, pensant que la mèche était éteinte, s'approcha imprudemment près du mortier pour constater la cause du retard. Au même moment, la détonation retentissait et la poudre enflammée brûlait assez grièvement au visage le malheureux employé d'octroi qui, étourdi par le bruit, tomba sans connaissance.

M. le docteur Herlemont, mandé en toute hâte, ne constata heureusement que des brûlures au visage, mais sans grande importance. L'état du blessé est en ce moment des plus satisfaisants.

BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS

TERRIBLE ACCIDENT. — Jeudi, dans l'après-midi, un terrible accident s'est produit dans les établissements Th. Michau, tissages mécaniques à Beauvois-en-Cambrésis.

Le nommé Eloire Henri, menuisier, au service de l'usine, était en train de scier une planche à une scie circulaire mécanique, quand tout à coup on ne sait par suite de quelle circonstance, la machine-outil buta et la planche qu'Eloire tenait entre les mains à hauteur des hanches, fut projetée violemment en avant.

Le malheureux ouvrier reçut le choc en plein ventre avec une telle force que le péritoine fut crevé.

M. le docteur Godier, mandé en toute hâte, donna les premiers soins au blessé et conseilla aussitôt son envoi à l'hôpital Saint-Julien de Cambrai.

L'état d'Eloire est très grave, presque désespéré.

Contre l'Asthme
Remède d'Abyssinie Exibard
en Poudre et Cigarettes. — Soulagement immédiat. — 102, rue Richelieu Paris. — Tes Phies. — Echantillon, Phie 51, rue de Béthune, Lille.

PAS-DE-CALAIS

Lens

L'incendie du Boulevard des Ecoles

Descente du parquet. — Mise en liberté imminente.

Le parquet de Béthune, représenté par M. Deransart, procureur de la République, et Boudry, juge d'instruction, est venu hier à Lens pour procéder à un examen des lieux, boulevard des Ecoles, où eut lieu le 1er janvier dernier l'incendie de la maison d'habillement « Aux Travailleurs ».

On sait qu'à la suite d'une enquête ordonnée par la justice, les époux Tenot, les patrons du *magasin, et leur employé, Vanhoudenhove*, avaient été mis en état d'arrestation.

Nous croyons savoir qu'à la suite de la démarche faite à Lens hier par le parquet qui a procédé en présence des inculpés à des constatations et des confrontations, les époux Tenot vont être mis sous peu en liberté.

Les incidents de Liévin

L'AUTOPSIE DU CADAVRE

M. le docteur Henseval, médecin légiste à Béthune, commis par le parquet, a procédé hier après-midi à l'autopsie du cadavre de Sauvanet.

L'opération a confirmé le diagnostic du docteur Brunelle qui attribuait la mort à une fracture du crâne.

Immédiatement après l'autopsie, le corps a été réclamé par le compagnon Broutchoux, qui l'a fait transporter à son domicile.

NOYELLES-SOUS-LENS

CHASSE INTERDITE. — Deux jeunes gens, Georges B... et Jean C..., ont fait l'objet d'un procès-verbal parce qu'ils tiraient des moineaux sur la route avec une carabine.

BRUAY

UN POCHARD. — L'agent Hoguet, passant rue du Centre, samedi vers 8 heures du soir, découvrit, étendu sur le trottoir longeant la maison du percepteur des contributions directes, un individu paraissant ivre-mort. Il était en tenue de travail d'ouvrier mineur.

Aidé d'une personne présente, il releva le pochard et le conduisit au violon, où il le laissa passer la nuit et cuver sa boisson tout à son aise.

L'ivrogne, un nommé Henri Lefebvre, âgé de 26 ans, mineur, demeurant à Lapugnoy, fut extrait du violon le lendemain matin, gratifié d'un procès-verbal pour ivresse.

BILLY-BERCLAU

COUPS. — MM. Leroux Louis, 31 ans, mineur, et Rigal Christophe, 23 ans, mineur, sont accusés d'avoir donné des coups à M. et Mme Denoyelles, qui ont porté plainte. La gendarmerie enquête.

FEUILLETON DU 5 AVRIL. — N. 232

LA COMTESSE DE CHARNY

— Mme la comtesse de Charny prie M. le capitaine Pitou de lui faire l'honneur d'entrer chez elle, au lieu d'attendre M. Sébastien dans le fiacre.

Pitou, *nous l'avons dit*, se fit répéter ces paroles deux fois ; mais comme à la seconde il n'y avait pas moyen de s'y méprendre, force lui fut, avec un soupir, d'avaler sa bouchée, de restituer au papier qui l'enveloppait la partie du fromage de cochon qu'il avait déjà séparée de tout, et d'accoter proprement sa bouteille dans l'angle du fiacre, afin que le vin ne s'en échappât point.

Puis, tout étourdi de l'aventure, il suivit le concierge.

Mais son étourdissement redoubla quand il se vit attendu dans l'antichambre par une belle dame qui serrait Sébastien sur sa poitrine et, lui tendant la main, dit à lui Pitou :

— Monsieur Pitou, vous venez de me faire une joie si grande et si inespérée en m'amenant Sébastien, que j'ai voulu vous remercier moi-même.

Pitou regardait, Pitou balbutiait, mais Pitou laissait la main de la belle dame étendue vers elle.

— Prends cette main et baise-la, Pitou, dit Sébastien, ma mère le permet.

— Ta mère ? dit Pitou.

Sébastien fit de la tête un signe d'affirmation.

— Oui, sa mère, dit Andrée, le regard rayonnant de joie ; sa mère, à laquelle vous l'avez ramené après neuf mois d'absence ! sa mère, qui ne l'avait vu qu'une fois, et qui, dans l'espérance que vous le lui ramènerez encore, ne veut pas avoir de secrets pour vous, quoique ce secret dût être sa perte s'il était connu.

Chaque fois qu'on s'adressait au cœur ou à la loyauté de Pitou, on était bien sûr que le brave garçon perdait à l'instant même tout trouble et toute hésitation.

— Oh ! Madame, s'écria-t-il en saisissant la main que lui tendait la comtesse de Charny et en la baisant, soyez tranquille, votre secret est là.

Et, se relevant, il posa avec une certaine dignité la main sur son cœur.

— Maintenant, Monsieur Pitou, poursuivit la comtesse, mon fils m'a dit que vous n'aviez pas déjeuné... Entrez dans la salle à manger, et pendant que je causerai avec Sébastien, vous voudrez bien accorder ce bonheur à une mère, n'est-ce pas ? on vous servira et vous réparerez le temps perdu.

Et, saluant Pitou d'un de ces regards qu'elle n'avait jamais eu pour les plus riches seigneurs de la cour de Louis XV ou de Louis XVI, elle entraîna Sébastien à travers le salon jusque dans sa chambre à coucher, laissant Pitou, assez étourdi encore, attendre dans la salle à manger l'effet de la promesse qui venait de lui être faite.

Au bout de quelques instants, cette promesse était remplie : deux côtelettes, un poulet froid et un pot de confitures étaient dressés sur la table près d'une bouteille de vin de Bordeaux, d'un verre à pied de cristal de Venise fin comme de la mousseline, et d'une pile d'assiettes de porcelaine de Chine.

Malgré l'élégance du service, nous n'oserions dire que Pitou ne regretta point son pain de deux livres, son fromage de cochon et sa bouteille de vin au cachet vert.

Comme il entamait son poulet, après avoir absorbé ses deux côtelettes, la porte de la salle à manger s'ouvrit, et un jeune gentilhomme parut, s'apprêtant à traverser cette salle pour gagner le salon.

Pitou leva la tête, le jeune gentilhomme baissa les yeux ; tous deux se reconnurent en même temps, et, en même temps, poussèrent ce double cri de reconnaissance :

— Monsieur le vicomte de Charny !

— Ange Pitou !

Pitou se leva ; son cœur battait violemment ; la vue du jeune homme lui rappelait les émotions les plus violentes qu'il eût jamais éprouvées.

Quant à Isidore, la vue de Pitou ne lui rappelait absolument rien, que les obligations que Catherine lui avait dit avoir au brave garçon.

Il ignorait, et n'avait pas même l'idée de supposer cet amour profond de Pitou pour Catherine, amour dans lequel Pitou avait eu la force de puiser son dévouement.

En conséquence, il vint droit à Pitou, dans lequel, malgré son uniforme et sa double épaulette, l'habitude lui faisait voir le paysan d'Haramont, le colleteur de la Bruyère-aux-Loups, le garçon de ferme de Billot.

— Ah ! c'est vous, monsieur Pitou, dit-il, enchanté de vous rencontrer pour vous faire tous mes remerciements sur les services que vous nous avez rendus.

— Monsieur le vicomte, dit Pitou d'une voix assez ferme, quoiqu'il sentît tout son corps frissonner, ces services je les ai rendus en vue de mademoiselle Catherine, et à elle seule.

— Oui, jusqu'au moment où vous avez su que je l'aimais... Depuis ce moment, je dois donc prendre ma part de ces services, et comme, tant pour recevoir mes lettres que pour faire bâtir cette petite maison de la Pierre-Clouise, vous avez dû dépenser quelque chose...

Et Isidore porta la main à sa poche, comme pour interroger par une démonstration la conscience de Pitou.

Mais celui-ci l'arrêta.

— Monsieur, dit-il, avec cette dignité qu'on était parfois étonné de trouver en lui, je rends des services quand je puis, mais je ne les fais pas payer... D'ailleurs, je vous le répète, ces services, je les ai rendus à mademoiselle Catherine... Mademoiselle Catherine est mon amie ; si elle croit me devoir quelque chose, elle règlera cette dette avec moi. Mais vous, monsieur, vous ne me devez rien, car j'ai tout fait pour mademoiselle Catherine, et rien pour vous... vous n'avez donc rien à m'offrir.

Ces paroles, et surtout le ton dont elles étaient dites, frappèrent Isidore. Peut-être fût-ce alors seulement qu'il s'aperçut que celui qui les prononçait était vêtu d'un habit d'uniforme et portait des épaulettes de capitaine.

— Si fait, monsieur Pitou, insista Isidore, je vous dois quelque chose, et j'ai quelque chose à vous offrir : je vous dois mes remerciements, et j'ai à vous offrir ma main. J'espère que vous me ferez le plaisir d'accepter les uns, et l'honneur de toucher l'autre.

Il y avait une telle grandeur de façons dans la réponse d'Isidore et dans le geste qui l'accompagnait, que Pitou, vaincu, étendit la main, et, du bout des doigts, toucha les doigts d'Isidore.

En ce moment, la comtesse de Charny parut sur le seuil de la porte du salon.

— Monsieur le vicomte, dit-elle, vous m'avez fait demander... me voici.

Isidore salua Pitou et se rendit à l'invitation de la comtesse en passant au salon.

Seulement, comme il fallait repousser la porte du salon, sans doute pour se trouver seul avec la comtesse, Andrée retint cette porte, qui demeura entre-baillée.

L'intention de la comtesse était visiblement que cela fût ainsi.

Pitou put entendre ce qui se disait dans le salon.

Il remarqua que la porte du salon parallèle à la sienne, et qui était celle de la chambre à coucher, était ouverte aussi, de sorte que, bien qu'il fût invisible, Sébastien pourrait entendre ce qui allait se dire entre la comtesse et le vicomte comme il pourrait l'entendre lui-même.

— Vous m'avez fait demander, monsieur, dit la comtesse à son beau-frère. Puis-je savoir ce qui me vaut la bonne fortune de votre visite ?

— Madame, dit Isidore, j'ai reçu hier des nouvelles d'Olivier. Comme il l'avait fait dans les autres lettres que j'ai reçues de lui, il me charge de remettre ses souvenirs à vos pieds ; il ne sait encore l'époque de son retour, et serait heureux, me dit-il, d'avoir de vos nouvelles, soit que vous veuilliez bien me remettre une lettre pour lui, soit que simplement vous me chargiez de vos compliments.

— Monsieur, dit la comtesse, je n'ai pas pu répondre jusqu'aujourd'hui à la lettre que M. de Charny m'a écrite en partant, puisque j'ignore où il est ; mais je profiterai volontiers de votre entremise pour lui présenter les devoirs d'une femme soumise et respectueuse. Demain donc, si vous voulez faire prendre une lettre pour M. de Charny, je tiendra icette lettre prête, et à son intention.

— Ecrivez toujours la lettre, Madame, dit Isidore ; seulement, au lieu de la venir prendre demain, je la viendrai prendre dans cinq ou six jours... J'ai à faire un voyage d'absolue nécessité ; le temps qu'il durera précisément, je l'ignore ; mais, à peine de retour, je viendrai vous présenter mes hommages et prendre vos commissions.

Et Isidore salua la comtesse, qui lui rendit son salut, et sans doute lui indiqua une autre sortie, car, pour se retirer, il ne traversa point la salle à manger où Pitou, après avoir eu raison du poulet, comme il avait eu raison des deux côtelettes, commençait à attaquer le pot de confitures.

Le pot de confitures était achevé depuis longtemps, et net comme le verre dans lequel Pitou venait de boire les dernières gouttes de sa bouteille de vin de Bordeaux, lorsque la comtesse reparut ramenant Sébastien.

Il eût été difficile de reconnaître la sévère Mlle de Taverney ou la grave comtesse de Charny dans la jeune mère aux yeux resplendissants de joie, à la bouche éclairée d'un ineffable sourire, qui reparaissait appuyée sur son enfant ; ses joues pâles avaient pris, sous des larmes d'une douceur inconnue et versées pour la première fois, une teinte rosée qui étonnait Andrée elle-même, que l'amour maternel, c'est-à-dire la moitié de l'existence de la femme, venait de faire rentrer en elle pendant ces deux heures passées avec son enfant.

Elle couvrit encore une fois de baisers le visage de Sébastien, puis elle le remit à Pitou en serrant la rude main du brave garçon entre ses deux mains blanches, qui semblaient du marbre réchauffé et amolli.

Sébastien, de son côté, embrassant Andrée avec cette ardeur qu'il mettait à tout ce qu'il faisait, et qu'avait pu seule, à l'endroit de sa mère, refroidir pour un instant cette imprudente exclamation qu'Andrée n'avait pu retenir lorsqu'il lui avait parlé de Gilbert.

(A suivre.) Alexandre DUMAS.